

Metz, le 21 septembre 2021

Service Aménagement Biodiversité Eau / Police de l'eau  
Délégation Territoriale de Sarreguemines

Affaire suivie par : Romain DECCO  
Tél : 03 87 28 30 84  
E-mail : [romain.decco@moselle.gouv.fr](mailto:romain.decco@moselle.gouv.fr)

La responsable de l'unité police de l'eau  
à

Commune de VECKRING  
19, Grand Rue

57 920 VECKRING

**OBJET :** Dossier de déclaration concernant UN LOTISSEMENT COMMUNAL DE 19 LOTS A HELLING ;  
ANNEXE DE VECKRING  
Accord immédiat

**RÉF. :** 57-2021-00477

**P.J. :** Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

#### LOTISSEMENT COMMUNAL DE 19 LOTS A HELLING - ANNEXE DE VECKRING

Les références administratives de ce dossier sont les suivantes :

- Date de réception du dossier au guichet unique de l'eau : 16 septembre 2021
- Numéro d'enregistrement au guichet unique de l'eau : 57-2021-00477
- Dossier réalisé par : LVRD

Je vous précise que votre dossier est complet et régulier sur le fond au titre de la «Loi sur l'Eau», et je vous prie de trouver ci-joint le «récépissé de déclaration» clôturant son instruction administrative. Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.

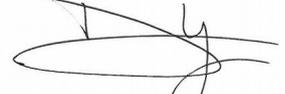
Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie durant une période de un mois minimum, copie du récépissé de déclaration. Le dossier sera consultable en mairie.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage précisant les dates de publication.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

La responsable de l'unité police de l'eau,



Céline DELLINGER

**Copie pour information :**

- LVRD

7, rue du Château

57 645 Montoy-Flanville